



DIAGNOSTIC

Notre système de Santé et son organisation sont tournés vers une logique curative au détriment des enjeux de Santé publique et de prévention. Un changement de paradigme est nécessaire pour répondre à l'objectif d'allonger l'espérance de vie en bonne Santé dans notre pays.

UN OBJECTIF : AMÉLIORER L'ESPÉRANCE DE VIE SANS INCAPACITÉ DES FRANÇAIS

Si la France garde une position enviable en termes d'espérance de vie « brute », elle est largement distancée en termes d'espérance de vie sans incapacité et de mortalité évitable. Au-delà de l'espérance de vie globale qui s'est améliorée, l'espérance de vie sans incapacité n'a que peu varié en 15 ans et représente un enjeu majeur de long terme. Les données sur l'espérance de vie sans incapacité en France sont éloquentes.

CHANGER DE PARADIGME EN PORTANT LE SUJET DE LA PRÉVENTION

La crise sanitaire de la Covid a été le révélateur de lacunes structurelles et invite en particulier à repenser la place de la prévention : gestes barrières, éducation à la Santé, vaccination, dépistage, etc. Les hôpitaux publics sont intervenus et interviennent encore dans le soin urgent et critique avec un engagement immense, mais aussi très largement en prévention. Ces missions de prévention ont vocation à s'accroître notamment en prévention primaire. Dans ce contexte, le modèle de financement doit être revu pour valoriser la prévention.

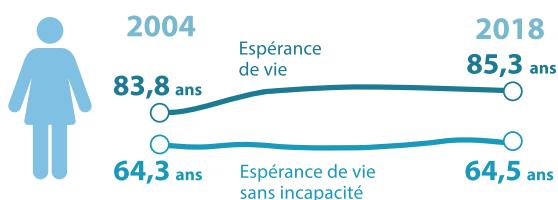
Le modèle de financement doit être revu pour faire de la prévention et de la Santé publique des priorités nationales.

La qualité, la pertinence des prises en charge et la sécurité des soins sont inscrites au cœur de nos organisations et de nos pratiques, mais leur promotion et la mesure de la qualité doivent faire l'objet d'une stratégie et d'une politique cohérentes sur le plan national, se traduisant par un financement de qualité, lisible et juste.

FACILITER LES ORGANISATIONS TERRITORIALES PUBLIQUES COMMUNES ET LA COOPÉRATION

Les pratiques de coopération médicale et soignante se sont développées grâce aux GHT, mais cette dynamique n'est pas traduite par la suppression, sur le plan national, des freins à la mise en œuvre d'une stratégie de groupe. Il est indispensable de simplifier le modèle et d'encourager le travail en commun au travers d'équipes de territoire permettant de faciliter les coopérations hospitalières et l'accès aux soins, pour ainsi gagner en efficience dans la constitution des filières de soins.

ESPÉRANCE DE VIE SANS INCAPACITÉ



Tandis qu'en 15 ans, l'espérance de vie s'améliore pour les femmes de près de 2 ans et pour les hommes de près de 3 ans, l'espérance de vie « sans incapacité » ne progresse pas pour les deux sexes.